

---

## INSTALLATION CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Jeudi 16 juillet 2020 - Discours M. Jean Dionis -

Salle des Illustres

---

*Mesdames et messieurs les Maires,*

*Mesdames messieurs les conseillers communautaires,*

*Je tiens bien évidemment à vous remercier pour la confiance que vous venez de m'accorder par ce vote en me réélisant président de notre agglomération.*

*Je remercie bien entendu les « anciens » celles et ceux avec qui nous avons travaillé ensemble depuis 6 ans, voire depuis 12 ans.*

*J'en profite pour saluer une nouvelle fois les maires qui ont pris la décision d'arrêter leur engagement municipal ainsi que celles et ceux à qui le suffrage universel n'a pas été favorable.*

*J'accueille, en votre nom à tous, les 30 nouveaux conseillers communautaires.*

*Leur nombre témoigne de l'ampleur du renouvellement de l'instance délibérative c'est-à-dire décisionnaire de notre institution.*

*Je compte vraiment sur chacune et chacun de vous, « les petits nouveaux », pour être les garants d'un vent élu d'innovation qui doit souffler sur l'Agglomération pendant les six ans de notre mandat.*

*Quel est le sens profond de ma candidature ?*

*Je vous dois des réponses claires sur cette question essentielle.*

*Ma candidature est d'abord celle du choix déterminé d'une gouvernance bien définie.*

*J'ai des convictions dures sur le fait que notre agglomération doit être une coopérative et non pas une collectivité locale.*

*En terre agricole comme le Lot-et-Garonne, nous savons ce que nous devons au mouvement coopératif.*

*Une coopérative, c'est l'organisation que se donnent des adhérents, souverains, patrons chez eux, pour faire ensemble un certain nombre de tâches de manière plus efficaces, plus rentables que s'ils les faisaient seul.*

*Là, encore, pensons à nos agriculteurs, ce ne sont pas les employés de la coopérative qui labourent, qui sèment, qui récoltent. Ce sont les agriculteurs eux-mêmes.*

*Par contre ils ont eu la sagesse de se rassembler pour conditionner, stocker, commercialiser leurs produits.*

*J'ai cette image en permanence en tête et dans le cœur lorsque je construis avec vous pas à pas cette agglomération.*

*Ma candidature est donc celle d'une agglomération qui respecte le fait démocratique municipal et ce respect est fondateur d'abord de notre gouvernance, gouvernance qui doit rassembler, dans le respect du suffrage universel, toutes nos sensibilités politiques.*

*Et vous verrez ce principe mis en œuvre lorsque dans l'heure qui vient, je vous présenterai, au nom de l'agglomération, les candidatures à chacune de nos présidences.*

*Ce principe de respect du fait municipal, nous devons continuer à le décliner dans chacune des compétences de l'agglomération.*

*Le maire doit rester le patron chez lui et toute décision communautaire qui s'ancre sur une partie du territoire communautaire mais aussi dans une commune bien précise doit être précédée par une concertation poussée entre le maire concerné et l'agglomération.*

*La règle doit être l'accord entre le maire concerné et le président de l'agglomération, l'exception doit être le constat d'un désaccord.*

*Ce choix d'une agglomération « coopérative », nous l'avons ancré dans nos statuts de l'Agglomération Agenaise. Ces statuts, c'est notre constitution à nous, c'est l'accord fondateur qui prime et est opposable à tous nos autres textes, à l'exception, bien sûr, des lois de la République.*

*Comme pour la constitution, nous ne devons y toucher qu'en ayant la main tremblante mais, ceci dit, ma candidature est aussi celle qui vous propose une réforme statutaire d'ampleur.*

*Pourquoi une réforme statutaire indispensable à mes yeux aujourd'hui ?*

*D'abord pour faire évoluer notre territoire jusqu'aux limites de celles du Pays de l'Agenais.*

*En vous proposant cela, je ne fais que reprendre nos statuts qui en page 3 affirment que « l'Agglomération d'Agen s'attache à inscrire progressivement son action dans un territoire géographique le plus en conformité possible avec celui du Pays de l'Agenais.*

*Le processus de développement territorial de l'Agglomération d'Agen intervient selon les règles légales sous réserve de l'appréciation souveraine des communes membres de la Communauté et au rythme progressif que les communes susceptibles d'y adhérer choisiront librement.*

*L'application de ces principes de développement et de coopération territoriaux s'effectue dans le respect des « frontières naturelles » du Pays de l'Agenais sans que ne soient affectées les intercommunalités mitoyennes et en particulier celles du Villeneuvois et de l'Albret. »*

*Et bien je vous propose de revenir à l'esprit de nos statuts !*

*En effet, alors que nous venions avec audace et avec brio de construire, en 2013, la nouvelle Agglomération d'Agen,*

*rive droite et rive gauche réunies, enfin !*

*Gascogne et Guyenne réunies, enfin !*

*Garonne au cœur de l'Agglomération et non plus à ses frontières enfin !*

*Déjà en 2014, nous avons souligné que notre territoire ne serait cohérent que lorsqu'il engloberait la totalité du territoire du Pays de l'Agenais.*

*Je mets donc au débat aujourd'hui l'opportunité, le contenu de la proposition que l'Agglomération d'Agen doit faire à la Communauté des Communes des Portes d'Aquitaine en Pays de Serres pour que celle-ci nous rejoigne au cours de ce mandat et non pas aux calendes grecques.*

*Cette modification territoriale doit être gagnante-gagnante à la fois pour l'agglomération existante et pour la Communauté des Communes des Portes d'Aquitaine en Pays de Serres.*

*Je crois qu'il existe un chemin pour qu'il en soit vraiment ainsi.*

*Mais réforme statutaire aussi pour modifier nos compétences.*

*Aujourd'hui en 2020 l'Agglomération d'Agen a beaucoup d'atouts, et d'abord un territoire enfin cohérent, dense de 100 000 habitants rassemblés sur des distances raisonnables. Astaffort, Caudecoste, Laplume, Sérignac, Saint-Hilaire, Sauvagnas, Saint-Caprais, nos communes périphériques sont toutes à moins de 20 km de la ville centre.*

*C'est un atout considérable. Mais nous avons construit ce territoire pertinent au prix de concessions circonstanciées sur certaines de nos compétences qui font que nos statuts sont parfois très hétérogènes.*

*C'est, de manière caricaturale, le cas pour la voirie, pour la petite enfance, pour l'enfance et la jeunesse, et la même hétérogénéité se profile en termes d'équipements publics de santé.*

*J'entends certains d'entre nous me dire : « Et alors ? »*

*Cette hétérogénéité effectivement ne serait pas grave si elle n'ouvrait pas la voie à de véritables iniquités territoriales qui seraient autant de poisons à la cohésion de notre agglomération.*

*Il est temps de remettre de l'homogénéité et donc de l'équité dans notre texte fondamental.*

*Faut-il municipaliser la voirie ou faut-il au contraire la communautariser dans son ensemble ?*

*Par ce discours, je lance aujourd'hui le débat entre nous, j'y arrive d'ailleurs sincèrement, sans conviction préalable arrêtée.*

*La seule limite que je fixe à notre débat constitutionnel est celle du calendrier.*

*Je vous propose que nous arrêtions la date du mois d'avril 2021 pour lancer le processus de réforme statutaire par un vote officiel du conseil communautaire.*

*Viendront après le vote de nos 31 communes car, vous le savez, la loi est bien faite. Pas de réforme statutaire sans une majorité qualifiée des deux tiers de la population ou des deux tiers des communes adhérentes pour nous obliger à être largement consensuels en matière de statuts.*

*Réforme statutaire, aussi pour ouvrir la possibilité d'accueillir des projets de communes qui seraient volontaires pour fusionner et se transformer en commune nouvelle.*

*Je vous l'ai dit dès le début, je suis un fervent communaliste et je défends le modèle français de communes nombreuses.*

*Je sais les ravages démocratiques du système anglais qui a supprimé brutalement des milliers de communes dans les années 60.*

*Nous pouvons le toucher du doigt par le jumelage avec nos amis de Llanelli qui nous montre à quel point les communes, si on n'y prend garde, peuvent devenir des coquilles vides.*

*Mais on peut être comme je le suis un fervent communaliste sans pour autant sanctuariser les limites communales actuelles à celles des paroisses catholiques de 1795.*

*Rien ne se fera sans le volontariat des communes concernées. Elles seules seront à l'initiative d'éventuelles communes nouvelles sur notre territoire mais, si la volonté existe, alors l'agglomération fera tout pour accompagner les projets de communes nouvelles qui émergeraient sur son territoire.*

*Enfin, nos statuts doivent être ouverts à la poursuite de diverses formes de mutualisation.*

*D'abord la mutualisation de l'administration.*

*Je veux le dire ici solennellement, l'administration commune partagée par la Ville d'Agen et l'Agglomération d'Agen est une formule ouverte à tous les adhérents de l'Agglomération d'Agen.*

*Et j'invite d'ailleurs chacun des 31 conseils municipaux à se poser la question de l'opportunité d'une administration plutôt suivie et conseillée par le Centre de Gestion départemental ou d'une administration commune et partagée au niveau de l'agglomération.*

*Nous favoriserons toutes les formes de coopération pluri communale et je veux saluer les très belles initiatives, notamment en matière de police communale entre Le Passage, Roquefort, Brax, Estillac ainsi qu'entre Castelculier et Lafox.*

*Enfin, l'agglomération favorisera tous les groupements d'achats qui nous permettront des économies d'échelles et je me permets d'attirer spécialement votre attention sur l'enjeu que représentent les repas scolaires, à la fois pour la qualité des repas servis à nos enfants mais aussi pour les sommes en jeu, en prestation et en personnel.*

*Enfin une candidature pour quel programme ?*

*Le programme qui nous permettra de répondre aux exigences très spécifiques de la période 2020-2026.*

*Cette période nous impose d'être spécialement audacieux et spécialement innovants.*

*Cette période, en effet, exige de nous d'abord de répondre à l'urgence. Et l'urgence, c'est la crise sanitaire et économique du COVID.*

*Nos administrations communales ou intercommunales, leurs élus et leur personnel, ont relevé le défi de la continuité de l'intérêt général dans des instants qui, il faut bien le reconnaître, avaient tout l'air de ce que l'on pourra un jour appeler « la grande peur ».*

*J'adresse, aussi, naturellement, mes pensées les plus émues aux familles qui ont été touchées par le Covid-19 et, plus spécialement, à celles des dix Lot-et-Garonnais qui ont perdu la vie en Lot-et-Garonne. Nous ne les oublierons pas.*

*Nous n'oublierons pas cette période si particulière qui nous fait entrer dans une nouvelle ère.*

*Et faire mémoire des mois de mars, avril et mai derniers c'est d'abord être vigilant quant à une potentielle deuxième vague de l'épidémie. Bien entendu, l'agglomération prendra sa part pour être prête, dès le début du mois d'août, et pour mettre en œuvre de manière efficace et rapide toutes les consignes sanitaires de l'Etat, à commencer par l'obligation de porter le masque dans les espaces clos publics à compter du 1<sup>er</sup> août.*

*J'ai dit publiquement : nous, les maires de 2020, que cela nous plaise ou non, serons « les maires coronavirus » et cela vaut aussi pour ce conseil communautaire.*

*Et ce, pour plusieurs raisons :*

*- D'abord parce que cette épidémie nous contraint à être en veille active sur l'impact qu'elle aura sur notre économie. Nous allons devoir à Agen comme partout en France faire face à de nombreuses fermetures d'entreprises et à la croissance brutale d'un chômage de masse.*

*La prévision officielle pour la France est l'augmentation d'un million de chômeurs à horizon décembre 2020.*

*Ces chiffres font froid dans le dos et, appliqués à l'Agglomération d'Agen, cela veut dire plus de 1 500 chômeurs de plus d'ici la fin de l'année. Cela veut dire des personnes et des familles en grandes difficultés alimentaires, matérielles et psychologiques.*

*L'agglomération prendra sa part de travail pour les soutenir de manière coordonnée avec les autres institutions compétentes.*

*Cette crise, comme toutes les crises, ce sera aussi des opportunités qui s'offriront à nous comme la relocalisation de l'industrie pharmaceutique du paracétamol sur le territoire national ou les financements des plans de relance national et européen tels qu'ils ont été annoncés par le Président de la République avant-hier.*

- *Ensuite, parce que nos recettes vont se contracter. L'Agglomération est assise sur une fiscalité de flux économiques (Contribution à la Valeur Ajoutée Economique, Versement Mobilité, ...). Retenons que la crise économique qui vient rend l'agglomération plus vulnérable que ses communes adhérentes.*

- *Enfin, parce qu'il faudra se réinventer et faire des choix d'avenir. Par exemple, la numérisation de la société va s'accélérer : télétravail, ventes en ligne et drive pour nos commerçants...*

*Mais l'urgence doit céder le pas devant l'important. L'agglomération est aussi là pour porter des objectifs stratégiques, des objectifs de moyen terme.*

*Où en serions-nous si Jacques CLOUCHE et nos collègues de l'Agglomération d'Agen de 2001 à 2008 n'avaient pas eu l'audace de porter la rocade RD813-Beauregard, chantier de 45 millions d'euros ?*

*Où en serions-nous aujourd'hui si nous-mêmes n'avions pas eu le courage de porter dès 2008, face à toutes les difficultés, le projet de la Technopole Agen Garonne, projet d'environ 60 millions d'euros ?*

*Nous devons avoir la même vision stratégique, la même ambition raisonnable que nos prédécesseurs.*

*Nous devons faire notre part de travail pour que l'agglomération de nos enfants et de nos petits-enfants soit prospère.*

*Et cela suppose plusieurs initiatives fortes. D'abord au niveau de nos infrastructures où ce mandat doit être celui du Pont et du Barreau de Camélat.*

*Agen ne sera pas attractif au niveau économique et de l'emploi si son projet d'avenir Technopole Agen Garonne, et plus largement Agen rive gauche, ne devient pas à un carrefour logistique moderne entre l'axe Bordeaux-Toulouse et l'A62 d'une part et l'axe Limoges-Tarbes Nord-Sud et la RN21.*

*Et ce carrefour exige le Pont et le Barreau de Camélat !*



*L'Agglomération ne respirera pas correctement avec ses 100 000 habitants sans ce troisième pont et cela ne sert à rien de verser des larmes de crocodiles, le matin et le soir sur les embouteillages, du pont de Pierre et du pont de Beauregard, si nous n'avons pas la détermination de faire le Barreau et le Pont de Camélat maintenant.*

*Enfin, nous devons ce pont à nos concitoyens lot-et-garonnais qu'ils soient de l'Albret, du Villeneuvois ou du Fumelois.*

*Sans ce pont, l'accès notamment de ces territoires à l'Occitanie et à Toulouse restera fortement dégradé.*

*Alors vous me direz, il va falloir le payer et ça coûte 60 millions d'euros.*

*Et bien oui, c'est un défi majeur pour nos finances communautaires mais il est à la hauteur de ce que peut financer l'agglomération comme elle a su le faire pour Beauregard RN113 ou pour le TAG.*

*D'abord, en appelant à la participation financière du département et de l'Etat. Partenaires naturels de cet investissement compte tenu de leur compétence routière et donc en faisant en sorte qu'aucune institution ne se dérobe à son obligation pour ce chantier stratégique.*

*Enfin, en faisant en sorte de payer notre part, c'est-à-dire environ 20 millions d'euros. A nous de débattre et au final de décider du meilleur financement de ces 20 millions d'euros.*

*Plus largement, je veux lancer aujourd'hui, par ce discours, le chantier du premier véritable programme communautaire de mandat, celui de 2021 à 2026.*

*Je nous invite au débat et au travail pour faire, à partir de nos programmes communaux, les bons choix pour l'agglomération en fonctionnement, en investissement et fiscalement.*

*J'ai travaillé avec un certain nombre d'entre vous à la mise au point d'une équipe en charge de l'exécutif de l'Agglomération. Tout à l'heure, au nom de cette équipe, je vous présenterai chacun des candidats aux postes de vice-présidents. Pour ce mandat, j'ai tenu à construire notre équipe, et plus spécialement le tableau des Vice-Présidents de l'Agglomération, non pas en*

*fonction de la démographie des communes, comme c'était la tradition, mais en fonction de nos priorités politiques qui seront aussi celles de notre programme 2021-2026.*

*Derrière le tandem Président/ 1<sup>er</sup> vice –président en charge de l'intérêt général communautaire, j'ai tenu à placer les deux vice-présidences de nos compétences « régaliennes », c'est-à-dire obligatoires au sens de la loi : la cohésion sociale et le développement économique.*

*Ce choix est là pour rappeler que l'Agglomération n'est pas là pour se substituer aux communes.*

*Dans la « coopérative agglo », on ne laboure pas on se sème pas, on ne récolte pas.*

*C'est le travail des communes !*

*Par contre, on stocke, on conditionne, on commercialise. Nous ne devons jamais perdre de vue cette boussole statutaire.*

*Derrière ces deux vice-présidences « régaliennes », j'ai tenu à affirmer que la transition écologique et, en ce qui nous concerne, sa déclinaison concrète notamment sur toute la chaîne de l'économie circulaire des déchets, apparaissent clairement comme notre priorité politique partagée.*

*A partir de notre séance d'aujourd'hui et avec l'aide de notre Directeur Général des Services, nous allons débattre et au final décider de notre programme 2021-2026.*

*Il devra respecter la parole donnée de l'Agglomération dans le mandat précédent. Ce sont les fameux « coups partis ».*

*Il devra être inspiré des 31 professions de foi communales que nous avons étudiées avec soin et qui nous permettent d'ailleurs de faire émerger des lignes forces que l'on n'attendait pas forcément. Je pense à l'inclusion numérique.*

*Il devra enfin porter notre ambition raisonnable. Je vous ai parlé du caractère incontournable du Pont et du barreau de Camélat.*

*Il nous faudra après revenir à l'argent que nous avons à l'Agglo, aux moyens dont nous disposons, à nos fameuses recettes fiscales. Là encore, pendant ce mandat nous n'échapperons pas à des réformes de fond notamment dans les relations financières liant les communes à l'agglomération.*

*Le séminaire du 4 juillet, éclairé par l'expertise de Michel Klopfer, nous a déjà permis d'identifier certains chantiers inévitables. Que ce soit dans les bouleversements fiscaux déclenchés par la suppression de la taxe d'habitation ou dans la nécessité de repenser certaines couches historiques des relations entre les communes et l'agglomération, ou encore de conditionner voire « d'écoconditionner » notre fond de solidarité territorial aux communes.*

*Là encore nous avons devant nous un travail de modernisation passionnant.*

*Tout cela est à notre portée collective à une seule condition, qu'il y ait à l'Agglomération du respect entre nous et du travail.*

*Si j'osais je me permettrais de paraphraser John Fitzgerald Kennedy. Après tout, il est naturel que chacun d'entre nous se demande ce que l'Agglomération pourra faire entre 2021 et 2026 pour sa commune et pour son territoire.*

*Mais, avec une pensée pour le Président américain, j'ai envie de vous dire : ne vous demandez pas trop ce que l'agglomération pourra faire pour vous mais demandez ce que vous, chacune et chacun des 66 Conseillers Communautaires, pourrez faire pour l'Agglomération.*

*L'agglomération, notre « coopé », c'est un bien commun que nous avons reçu en héritage. C'est le fruit du travail partagé des élus du territoire agenais depuis plus de 55 ans. Il nous appartient humblement mais énergiquement de continuer à faire fructifier ce bien commun. J'ai la conviction que chacune et chacun d'entre vous le fera.*

*D'abord parce qu'il sera heureux de prendre la route de l'agglomération, de venir à ses commissions, de venir à son bureau, à son Conseil Communautaire.*

*L'agglomération c'est aussi pour chacune et chacun d'entre nous l'occasion de rencontres, de nouvelles amitiés, bref, d'une respiration et d'une fraîcheur dont*

*nous avons bien besoin, nous les élus municipaux, quand nous passons nos journées dans le cambouis des affaires municipales.*

*Je vous souhaite donc beaucoup de bonheur communautaire dans ce mandat et vous assure de mon engagement et de ma détermination à être passionnément au service de l'équipe que nous formons.*

*Je vous remercie.*